

# LE CAHIER MUNICIPAL



PRÉVENEZ LA FRAUDE AVEC L'OPÉRATION

## DÉCHIQUETAGE

**SAMEDI 23 MARS 2024 | 9 h 30 à 14 h 30**

### ENDROIT

**9009, boul. du Centre-Hospitalier**  
Lévis (secteur Charny)  
Stationnement | Côté Est de la bâtisse

- Limite de 4 boîtes par personne.
- Service offert aux résidentes et aux résidents de Lévis seulement, et non aux commerçants.
- Preuve de résidence exigée.

En collaboration avec 

**INTÉGRITÉ • FIERTÉ • COURAGE**


## BRIGADE VERTE AU FESTIVENT BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**La Ville de Lévis désire former une brigade verte pour aider les participants et participantes au Festivent à réduire leur impact environnemental sur le site.**

Le rôle de la brigade sera d'aider les festivaliers et festivalières à trier leurs déchets dans les bons bacs et d'animer des activités ludiques sur le thème de la gestion des matières résiduelles.

### Du bénévolat avec privilèges

- Repas et collations;
- Soirée de reconnaissance avec tirage de prix;
- 8 heures de bénévolat : 1 laissez-passer pour 5 jours gratuits;
- 16 heures de bénévolat et plus : 2 laissez-passer pour 5 jours gratuits, une chance de gagner un voyage dans le sud.

**Festivent - du 31 juillet au 4 août**

**Manifestez votre intérêt avant le 31 mars à ► [jecoagis@ville.levis.qc.ca](mailto:jecoagis@ville.levis.qc.ca).** Places limitées.

## CONSULTATION PUBLIQUE

Des séances de consultation sont prévues pour le projet de règlement suivant :

- **Projet de règlement RV-2024-34-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (concordance du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement au Règlement RV-2023-34-10 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

Ce projet de règlement vise à ajuster les limites de certaines zones d'habitation avec la nouvelle délimitation du périmètre d'urbanisation dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon et de créer une nouvelle zone mixte dans le secteur de Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Cette modification donne suite à une décision de la CPTAQ et est effectuée en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement.

Les séances de consultation du projet de règlement ci-dessus auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Le **19 mars 2024 à 18 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville : 2175, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald.
- Le **26 mars 2024 à 18 h 30** à la salle Carrefour du Centre communautaire Le Carrefour : 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur.

**Une consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du **12 au 25 mars 2024**.

Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► [ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics](http://ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics)



## Entrave de la voie publique AVEZ-VOUS VOTRE AUTORISATION?

Vous planifiez des travaux ou un événement qui empièteront temporairement sur la voie publique? Vous devez obtenir l'autorisation de la Ville de Lévis.

### Exemples d'entraves :

- Conteneur ou remorque
- Matériaux en vrac et machinerie
- Clôtures temporaires ou cônes
- Événement sportif ou culturel
- Fête de voisins ou de quartier

### Toute entrave est interdite sans autorisation

Une entrave peut représenter des enjeux importants de **sécurité et de fluidité de la circulation**. Il est donc obligatoire de demander une autorisation avant de procéder. Un constat d'infraction pourrait être émis sans autorisation.

### Avez-vous évalué d'autres options?

- Placer votre véhicule dans la rue et utiliser votre stationnement
- Utiliser votre terrain

### Pour faire une demande

► [ville.levis.qc.ca/entrave](http://ville.levis.qc.ca/entrave)

## APPEL D'OFFRE

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉFECTION  
CONDUITE D'ÉMISSAIRE DES ÉTANGS AÉRÉS  
(SECTEUR LÉVIS)**

**NO : 2024-55-26**

**Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h**, heure en vigueur localement, le **10 avril 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

### AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.